



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST. LAURENT
(D. S. LUTER)



Abonnement : Can. (Canada)..... \$2 00
" (Etats-Unis)..... 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR : JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ANDRÉ MAGNANT

Annances : 1/4 c. la ligne agée, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne agée, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

L'enseignement de l'hygiène

Le livre du Dr H. Palardy

On parle souvent et beaucoup d'hygiène et, certes, on n'a pas tort. On a surtout raison de favoriser et d'organiser l'enseignement de l'hygiène à l'école. C'est là assurer à la base même la défense sanitaire des familles contre des fléaux qui, hélas ! diminuent notre population. Pour que cet enseignement soit pratique et efficace, il convient que l'instituteur et l'institutrice soient en état de le donner aux enfants. Pour cela ils ont besoin d'un manuel d'hygiène rédigé avec science, clairvoyance et d'une manière appropriée à notre vie, à nos mœurs, aux lacunes et aux maux dont nous souffrons dans notre province. Un tel manuel existe. Son titre est : « Causeries sur l'Hygiène. » Il a pour auteur le Dr Hector Palardy, inspecteur du Service d'Hygiène de la province de Québec. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ce qu'en pense le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service d'Hygiène provincial.

Il (ce livre) se présente en un coquet volume de 350 pages, déjà introduit et employé avec succès dans de nombreuses institutions d'enseignement, approuvé par le Conseil de l'Instruction publique comme livre du maître dans les écoles primaires, répandu même dans le public où beaucoup de pères ou de mères de famille tiennent à l'avoir sous la main et à s'en inspirer.

Le titre indique bien la forme choisie par l'auteur dont les leçons ont été données avant d'être publiées. Ces causeries ont donc la sanction de l'expérience et leur ton libre, familier même, n'exclut nullement l'exactitude scientifique ni l'esprit immédiatement pratique.

Suivons donc le « Causeur » à travers le plan qu'il s'est tracé. Après avoir indiqué comment il entend l'hygiène et l'importance de sa fonction, il étudie brièvement le merveilleux mécanisme du corps humain. L'organisme sain se manifeste avec les divers appareils qui le constituent, et c'est de la haute hygiène déjà que cette révélation de l'être parfait qu'il faut préserver ou restaurer mais que, pour cela, il faut au moins connaître.

On comprend mieux ainsi le rôle des « auxiliaires de la santé », des éléments naturels favorables, des facteurs du bien-être qu'il faut procurer au corps avant de lui demander des services. Que pourra faire, en effet, un organisme, même exempt de tares ou de maladies, s'il n'est pas convenablement pourvu d'air, d'eau, de chaleur, de lumière, de nourriture, de vêtements, si on néglige de lui assurer son maximum d'énergie efficace et productive.

On est aussi mieux armé contre les « ennemis » de la santé, que ce soient les déficiences inhérentes à la nature, les poisons internes ou externes, les germes de maladies contagieuses ou non, les accidents : presque tous peuvent être évités, et, sinon entièrement vaincus, du moins rendus moins nuisibles, de façon à laisser au corps son maximum d'énergie efficace et productive.

Ce résumé, pour succinct qu'il soit, laisse deviner les hautes pensées qui ont guidé le Dr Palardy dans la préparation de ses causeries. Il convient de l'en féliciter, d'autant plus qu'il a tenu à ce que ces causeries fussent accessibles à tous. Pas un mot qui puisse troubler une imagination d'enfant, aucune concession à certaines théories modernes qui, sous prétexte d'éclairer, étalent devant des intelligences insuffisamment mûries des détails par trop réalistes. Les notions indispensables relatives aux questions sexuelles, à la génération, aux maladies vénériennes, à l'hygiène prénatale ou infantile, ont été tirées à part de façon à n'être livrées qu'aux élèves plus âgés.

De même plusieurs études particulières sur l'hygiène scolaire, l'hygiène du travail, du cancer, du goitre, du cœur, des reins, sur les stupéfiants, études qui auraient surchargé l'ouvrage d'ensemble, ont été ou seront publiées en plaquettes séparées et concourront à faire une sorte d'encyclopédie hygiénique très complète et très à jour.

Nous soulignons avec plaisir cet effort magnifique. Outre l'honneur qu'il apporte à notre corps médical canadien-français, l'esprit pratique qui l'a inspiré s'alimente au patriotisme le plus efficace. Travailler à constituer ou à maintenir une race saine, forte, vivace, féconde, sans la priver en rien des bénéfices du progrès moderne, c'est l'oeuvre nationale par excellence qui vaut toutes les conquêtes. Écrit pour nous et chez nous, ce livre bien français nous libère des ouvrages anglais ou américains ou même des ouvrages français qui, forcément, ignorent les conditions spéciales de notre vie.

Concluons donc par un vœu : celui de voir les « Causeries sur l'Hygiène » entrer officiellement dans nos écoles nationales. Elles ne peuvent y accomplir que d'excellente besogne.

Nous croyons que l'honorable secrétaire provincial serait bien inspiré en répandant cet excellent traité d'hygiène dans les écoles et en le mettant, notamment, entre les mains de tous les instituteurs et de toutes les institutrices des écoles rurales.

L'INAUGURATION DU MONUMENT DU CURE LABELLE

Le comité du monument du curé Labelle a fixé définitivement au lundi 20 octobre l'inauguration du monument qui sera élevé dans le parc Labelle, à Saint-Jérôme, à la mémoire de l'apôtre de la colonisation.

Ce monument, exécuté par l'artiste-statuaire Alfred Laliberté, représentera le curé Labelle de pied en cap, préchant sa croix de colonisation et désignant le nord d'un geste large et entraînant. Trois figures allégoriques, dont l'une en bronze et les autres en bas-reliefs sculptés dans le granit, représenteront le défricheur, le paysanne et le colon à l'ouvrage.

La partie architecturale du monument, d'une harmonieuse sobriété, est l'oeuvre de M. Venne, architecte, de Montréal.

Le jour de l'inauguration sera proclamé fête civique par le maire de la ville.

Voici les grandes lignes du programme de ce jour de fête :

DANS LA MATINÉE :

A 10 h. 30, une messe sera célébrée sur le tombeau du curé Labelle, dans la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme.

Après la messe, visite à la tombe de la mère du curé Labelle où un monument vient d'être placé, offert par M. Alfred Laliberté, artiste-sculpteur.

Les autorités religieuses, municipales, scolaires, les différentes sociétés, tous les citoyens de la ville et de la paroisse, les étrangers qui seront à Saint-Jérôme ce jour-là sont invités à être présents à cette cérémonie religieuse.

DANS L'APRES-MIDI :

A 1 h. 30 — Réunion au parc Labelle et dévoilement du monument du curé Labelle par M. Isidore Martin, l'ancien compagnon du curé Labelle et son fidèle serviteur pendant de longues années.

Musique par la fanfare de Saint-Jérôme dirigée par M. Emmanuel Bertie. Au moment du dévoilement, un chœur, sous la direction de M. Joseph Fortier, exécutera une cantate (paroles et musique de M. Joseph Grignon) composée pour la circonstance.

Les cadets du collège de Saint-Jérôme feront la garde d'honneur autour du monument.

Des discours seront prononcés par l'honorable Athanase David, député de Terrebonne, secrétaire provincial et président d'honneur du comité du monument Labelle. Il remettra le monument au maire de la ville, M. J.-A. Legault, qui parlera ensuite.

On espère que l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, et l'honorable H. Mercier, ministre des terres, seront présents et prendront la parole.

Les autres orateurs seront l'honorable L. O. David, sénateur, M. l'abbé Brosseau, curé de Saint-Jérôme, M. Joseph Grignon, protonotaire, M. Jules-Edouard Prévost, député.

Entre le discours du sénateur David et celui de l'abbé Brosseau, un autre chœur sera chanté.

La cérémonie se terminera par l'hymne national « O Canada. »

Avant le dévoilement les points de ralliement seront, à 1 heure, au presbytère pour les membres du clergé et au palais de justice pour les autres.

LE SOIR :

Illumination du parc Labelle — Feu d'artifice tiré de la terrasse du bureau de poste — Concert par la fanfare de Saint-Jérôme.

Le canon qui grondera à intervalles réguliers, ce jour-là, est une relique jérémienne qui date de 1855.

Si le temps est mauvais, le dévoilement aura lieu quand même, mais les discours seront prononcés dans l'église.

Ce jour-là les membres du comité seront à la disposition du public pour renseignements, au palais de justice.

Meli-Melo

Le progrès de la cinématographie

En déclarant qu'il y avait au moins 50,000 théâtres de cinéma, dans le monde, et que la cinématographie grandissait constamment comme force internationale pour le bien ou pour le mal, M. Julien Luchaire, professeur honoraire de l'université de Grenoble (France) et inspecteur général de l'Instruction publique, a demandé récemment au comité sur la coopération intellectuelle de la Société des Nations de convoquer un congrès international. Ce congrès réunirait les représentants du monde cinématographique, c'est à dire les représentants des promoteurs, des auteurs, des artistes, des critiques et des directeurs. Le professeur Luchaire considère la cinématographie comme l'un des plus importants mouvements qui ont marqué l'histoire de la vie intellectuelle, depuis vingt ans. Il dit qu'en peu de temps, un drame cinématographique réussi est vu par 150 millions de personnes.

La volonté des Dominions doit être respectée

Toute tentative de la part de la Grande-Bretagne d'imposer aux Dominions un projet de défense ou une obligation à un traité international que les parlements des Dominions n'auraient pas sanctionné, constituerait la plus grande menace à l'intégrité de l'empire britannique que l'on puisse faire éprouver à ses parties composantes, a déclaré, à Winnipeg, vendredi dernier, l'honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, devant le « Women's Canadian Club ».

M. Georges Methot.

L'association libérale du comté de Deux-Montagnes a tenu, dernièrement, une importante assemblée.

M. Georges Methot, juge de paix et voyageur de commerce, de Saint-Hermas, a été élu président actif de cette association.

A la jeunesse libérale

Le premier dîner-causerie de l'Association de la jeunesse libérale, de Montréal, pour l'année 1924-1925, a eu lieu lundi soir, au club de Réforme, sous la présidence de M. Bernard Bourdon.

Au cours d'une causerie intitulée « L'ombre du palais de justice », M. Léonce Plante a fait faire à ses auditeurs une intéressante visite du temple de Thémis, section criminelle. M. Antonio Perrault, hôte d'honneur, M. Calder et M. Onier L. grand ont aussi pris la parole.

M. Meighen et nos obligations impériales

M. Meighen, le chef du parti conservateur-tory, a prononcé un discours à Winnipeg, le 30 septembre.

Il y a dit, entre autres choses, que les relations du Canada avec l'empire britannique ne doivent pas seulement être maintenues intactes, mais que notre coopération devrait être plus grande et que nous devrions prendre une plus large part dans les fardeaux de l'empire. Il a dit que nous devrions faire davantage pour rencontrer

les dépenses nécessaires pour la défense impériale.

Comme on le voit, M. Meighen demeure l'impérialiste qu'il a toujours été.

L'émigration et le rapatriement

Les statistiques américaines concernant l'immigration canadienne sont inexactes, a dit l'honorable M. King, premier ministre, dans un discours prononcé à Fort-William, le 1er octobre. Ces statistiques ne tiennent pas compte de ceux qui ne font que passer au pays. Les statistiques canadiennes démontrent que des milliers de Canadiens reviennent au pays. Il cite un rapport du département de l'immigration faisant voir que 50,000 Canadiens demeurant aux Etats-Unis seront revenus au Canada avant la fin du présent exercice. En avril, 4,087 compatriotes se sont rapatriés ; en mai, 4,096 ; en juin, 4,720 ; en juillet, 5,127 ; en août, 4,087. Cette moyenne se maintient. Ces statistiques ne tiennent pas compte des Américains qui viennent s'établir au Canada. 7,005 immigrants américains sont entrés au pays durant les quatre premiers mois du présent exercice. L'affluence des immigrants anglais reprend également.

Une dépêche d'Ottawa dit :

Un bulletin publié par le département de l'immigration, chiffre à près de 5,000, le nombre des Canadiens qui reviennent chaque mois des Etats-Unis. Depuis le mois de mai, 23,861 Canadiens se sont rapatriés.

Depuis le premier avril, le nombre des immigrants a été de 76,719, en comparaison de 80,161, pour la période correspondante de l'an dernier. C'est du Michigan, que nous est venu le contingent le plus considérable d'immigrants américains, 349. L'Etat de Washington vient en second, avec 272, et l'Etat de New-York, en troisième, avec 172.

« Les Annales »

Eblouissant et électrique est le sommaire du dernier numéro des Annales. On y voit entre autres, les noms de Masterlink, de Léon Daudet, de Camille Flammarion, de Maurice Magre, de Tristan Derème, de Pierre de Nolhac, de Paul de Cassagnac, de G. Lenôtre, de Jean Bastia, d'Yvonne Sarcely, de G. de Pawlowki. Toute l'actualité présentée par les meilleurs écrivains. Le tout abondamment illustré.

Deuil aux communes

M. C.-A. Gauvreau, député de Témiscouata au Parlement fédéral, est décédé.

C'est une figure sympathique et populaire qui disparaît. M. Gauvreau était député depuis une vingtaine d'années. Notaire de sa profession, il était très assidu à son travail professionnel et à son poste de député durant les sessions.

Ami des lettres, il trouva le temps d'écrire de jolies choses qui talentaient chez lui le goût littéraire et le dénotait d'un écrivain.

Nous regrettons vivement sa mort qui laissera un vide dans les rangs de la députation québécoise aux communes.

Pensées

— La femme est une fleur qui ne donne son parfum qu'à l'ombre.

Lamennais.

La Maison Paternelle

Depuis que mes cheveux sont blancs, que je suis vieux, Une fois j'ai revu notre maison rustique, Et le peuplier long comme un échoier gothique, Et le petit jardin tout entouré de pieux.

Une part de mon âme est restée en ces lieux Où ma calme jeunesse a chanté son cantique, J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique Et des souvenirs morts ont jailli radieux.

Mon sans gêne inconnu paraissait malhonnête, Et les enfants risaient... Nul ne leur avait dit Que leur humble demeure avait été mon nid.

Et quand je m'éloignai, tournant souvent la tête, Ils parlèrent très haut et j'entendis ceci : — Ce vieux-là, pourquoi donc vient-il pleurer ici ?

Pamphile LEMAY

— Il ne faut pas être si prompt à condamner la conduite des autres, et ceux qui veulent gloser doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche.

Molière

— La propreté est une demi-virtu.

Fénelon.

— Le plus précieux et le plus rare de tous les biens est l'amour de son état.

D'Aguesseau.

— Connaître son tempérament, c'est avoir trouvé le meilleur médecin.

Beauchêne

Le gouvernement McDonald défait

Le premier gouvernement travailliste de Grande-Bretagne est tombé à 11 heures mercredi soir. Les conservateurs et les libéraux s'étant coalisés, la Chambre des communes adopta une motion demandant qu'un comité de la Chambre fut constitué pour étudier la conduite du procureur-général, sir Patrick Hastings, en abandonnant la poursuite contre le communiste James R. Campbell, rédacteur du « Workers' Weekly », accusé de sédition.

Le gouvernement refusa d'accepter la motion et la considéra comme un vote de censure qui le forcerait, si elle était adoptée, à en appeler au peuple du verdict du parlement. Le débat fut vif et animé. Après que la clôture eut été prononcée, l'opposition demanda de laisser tomber la motion de censure de sir Robert Horne et de voter sur l'amendement de sir John A. Simon demandant une enquête. Sur le refus du gouvernement d'accepter cette procédure, la Chambre décida par 359 voix à 198 de voter sur l'amendement Simon. C'était ni plus ni moins la défaite de la motion de censure. L'amendement Simon devint la motion principale et fut adopté 364 contre 198.

Le premier ministre a demandé au roi de dissoudre les Chambres. Le gouvernement travailliste perdit le pouvoir en janvier dernier, lorsque le ministre conservateur de Stanley Baldwin, au pouvoir depuis quelques mois, fut renversé par un vote de non-confiance sur sa politique de protection.

La défaite de l'administration Baldwin fut occasionnée par l'amendement travailliste en réponse au discours du trône. L'amendement disait qu'il était du devoir de la Chambre de suggérer respectueusement à Sa Majesté que les conseillers n'avaient pas la confiance de la Chambre. L'amendement fut présenté par John R. Clynes, actuellement gardien du sceau privé, alors vice-chef du parti travailliste. Il fut adopté par 328 voix contre 260, après que M. MacDonald eut proposé la clôture du débat.

Le 22 janvier, M. MacDonald se rendit au palais de Buckingham à la demande du roi et accepta de former un nouveau gouvernement. Ainsi la Grande-Bretagne tombait sous la domination d'un gouvernement travailliste comprenant des nobles au nombre de ses membres.

Au moment où M. MacDonald prit le pouvoir à la demande du roi, on ne doutait pas que les libéraux et les conservateurs pouvaient par un vote collectif renverser le gouvernement travailliste, lorsqu'il se présenterait une question importante. Aux élections générales de décembre 1923, les conservateurs élurent 259 députés ; les libéraux, 159 ; et les travaillistes, 291.

Le français, langue diplomatique

Le français est-il encore la langue diplomatique ? Les Allemands viennent de le nier avec une insolence capable de nous donner la mesure de ce qu'un de nos internationalistes les plus distingués appelait leur « nouvelle bonne foi ». Que ce soit l'occasion de nous rappeler la sévère petite phrase de Henri Heine qui connaissait si bien ses compatriotes : « Quand les Allemands sont de mauvaise foi, ils sont de mauvaise foi ; mais quand ils commencent à être de bonne foi, ils font semblant. »

La scène s'est passée à Athènes, le 2 août. M. de Schoen, on le sait, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire du Reich auprès de la République hellénique. Il est le fils du baron de Schoen, ambassadeur en France en 1914 — celui qui aimait tant Paris.

Le nouveau ministre devait présenter ses lettres de créance à l'amiral Countouriotis et, selon le protocole, prononcer une allocution. Quelques jours avant la cérémonie, selon l'usage, il envoya au ministre des affaires étrangères grec un double texte de son discours, en allemand et en français. L'Excellence hellénique fit demander à l'Excellence germanique la raison de cette dualité, puisque, d'après la plus ancienne tradition, l'allocution devait être prononcée dans notre langue. La réponse de M. de Schoen — qui, lui, ne paraît pas aimer Paris — ne se fit pas attendre et il déclara tout net que, depuis la guerre, le français n'étant plus la langue diplomatique, il entendait prendre la parole en allemand.

Le gouvernement grec, avec beaucoup de courage et de noblesse, répliqua qu'il n'acceptait point cette manière de voir ou plutôt de parler et qu'il entendait maintenir les vieilles coutumes qui, en semblable occurrence, avaient toujours reconnu la prééminence de la langue française. M. de Schoen, fort mécontent, contremanda la cérémonie et se dépêcha de prendre un congé — un congé diplomatique.

Voilà les faits. Il s'en passe sans doute de plus graves. Mais il est remarquable que dans le même temps où sous les ombrages de Garches, nos communistes embrassent les Allemands à bouche-qui-trahit-ut, un ministre du Reich essaye d'indigner à notre fierté nationale un affront public.

D'ailleurs, il faut bien l'avouer, les Allemands, en se refusant à reconnaître la langue française comme langue diplomatique, profitent simplement des exigences que fit triompher l'Angleterre lors du traité de Versailles dont le texte français et le texte anglais furent appelés l'un et l'autre à faire foi. Notre gouvernement eut la faiblesse de s'incliner devant cette volonté. Aussi, dans ce domaine comme dans tant d'autres, l'Angleterre faisait le jeu des desseins germaniques. Pour satisfaire cette implacable alliée, nos dirigeants renoncèrent aux arguments qui auraient dû s'imposer à leur esprit aussi bien qu'à leur mémoire. Ils oublièrent que le traité de Francfort lui-même fut rédigé en français sans qu'aucun Allemand ait songé à s'y opposer. Ils oublièrent que le traité de 1906 qui mettait fin à la guerre russo-japonaise, où cependant nous n'avions pris nulle part, décidait dans son article 25 : « Le présent traité sera rédigé en français et en anglais. Les textes seront conformes, mais en cas de contestation le texte français fera foi. »

Ils oublièrent enfin, comme l'indiquait fortement M. Raymond Poincaré, qu'il avait fallu, pour que nous fussions privés de notre droit séculaire, que nous eussions, en

Le monument du curé Labelle

Table listing donors and amounts for the Curé Labelle monument. Includes names like MM. Drouin et Gratton, J.-A. Archambault, etc.

combattant pour la liberté du monde, qu'on a tués à l'ennemi et dix départements dévastés! Mais l'Angleterre avait exigé... Nous étions en droit d'espérer que la grande nation dont le sang coula si généreusement...

Peu de temps après, le président Wilson ne craignait point de proclamer que la langue anglaise était la langue diplomatique du Pacifique...

Et pourtant la langue française n'a pas cessé d'être digne que l'on dise d'elle ce qu'en écrivait Rivarol: «Toujours fidèle à l'ordre direct, sans piège et sans surprise...»

Ne cherchez pas ailleurs que dans ces admirables qualités elles-mêmes les motifs de la guerre que nos amis comme nos adversaires ont déclarée au français comme langue diplomatique...

Robert de FLERS, de l'Académie française



Father John's Medicine PAS D'ALCOOL NI DE DROGUES DOMMAGEABLES

Soulage la gorge et les poumons

LA VAGUE DE DEGOUT

Trois autres journeaux, dont deux français et un anglais, protestent contre les procédés du trust des ciments.

Dans la campagne de diffamation poursuivie par les agents anonymes du trust des ciments contre la Compagnie de Ciment Nationale...

«Il se méme, depuis plusieurs mois déjà, toute une campagne contre l'établissement d'une nouvelle compagnie de ciment dans la province de Québec...»

«Nous n'avons pas plus de sympathies pour la Compagnie de Ciment Nationale que pour la compagnie Canada Ciment...»

Jugements du juge Cousineau

Rendus le 29 septembre 1924

Dans la cause de J.-D. Hoot vs Wilbrod Gervais, le demandeur poursuivait le défendeur, son beau père, pour un fort montant de dommages...

La cour a renvoyé l'action faite de preuves en produisant que l'épouse du demandeur avait toujours agi de son libre gré et sans aucune pression indue.

Dans une autre cause entre les mêmes parties, la cour maintient une saisie revendiquée du demandeur...

Dans une cause de Plamondon vs Clavelle, et les commissaires d'écoles de Sainte-Sophie mis en cause, le 15 septembre 1922...

«La Canada Cement est maintenant une entreprise bien établie. Nous sommes certains toutefois que tous ceux qui y ont placé de l'argent n'approuvent pas la campagne qui est menée depuis quelques mois...»

«Pour ce qui est de l'autre, la Compagnie de Ciment Nationale, laissez-la faire. Si elle réussit, comme tout l'indique, à établir une nouvelle entreprise dans la province, ce sera tant mieux pour nous qui habitons cette province...»

«Le droit d'O'Leary, consacré deux colonnes de rédaction à l'entreprise de la Nationale et aux manœuvres déloyales du trust...»

«Enfin, voici l'opinion d'un journal qui ne pourrait être soupçonné de partialité contre le trust; nous voulons parler de la grande feuille dominicaire de Montréal, le Standard...»

«C'est tout ce qui a paru sur la Compagnie de Ciment Nationale, il n'y a rien qui prouve que l'entreprise ne soit pas solide; au contraire tout indique que ses organisateurs ont le capital, les capacités et la poigne nécessaires pour la faire réussir...»

«Le ressort de ce texte, que la Canada Cement Co. n'a pas eu l'inspiration heureuse quand elle s'est avisée de vouloir étouffer sa concurrente par la colonie...»

«On nous informe que les obligations de la Cie de Ciment Nationale, au taux nominal de 7% se placent rapidement, et il est fort possible que le prix en soit légèrement augmenté d'ici peu...»

Enjoint au demandeur Plamondon de cesser tous travaux de construction d'une maison d'école, serait renvoyée, laquelle injonction fut de fait renvoyée le 14 novembre 1922...

La cour a appliqué la prescription prescrite dans la cause de Lavoie vs Darré 7 C.S., page 151 à l'effet que l'inscription de travaux par bref d'injonction ne donnait pas ouverture au recours des dommages contre le demandeur...

Dans la cause de La Houque vs Laurin et al il s'agit du fait très grave d'un testament dont on demande la nullité, le pour captation, et pour l'invalidité finale à savoir: parce que le testament n'aurait pas été signé en la présence de la testatrice...

Sur le fait de la présence, les demandeurs prétendaient qu'il est vrai que le testament a été signé dans une pièce séparée des autres, à cause de l'exigence de cette chambre, et par ce qu'il ne se trouvait pas de membres convenables pour écrire, mais à proximité et en vue de la testatrice...

Cette prétention est décriée par la cour qui

dans l'application des termes de la loi son présence et avec le testateur n'admet pas de présence constructive.

La cour semble indiquer la captation surtout du fait que la testatrice donnait pour raison du changement de testament en faveur des demandeurs le motif de sollicitation employé par eux demandeurs, savoir: que la malade est si bien cher, raison inexpliquée, dans les circonstances, puis par une convention antérieure...

LES NERFS ET EVANOUISSEMENTS

Ont alité une femme. Grand changement après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Sarnia, Ont.—«La naissance de ma fille m'avait épuisée. L'état de mes nerfs était inexprimable, et je ne pouvais tenir debout ou marcher sans douleurs...»

Advertisement for Gin Pills for rheumatism, featuring a testimonial and product information.

L'hygiène à l'école

La ligue des "petites mères" SON BET

À la dernière séance du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sur la suggestion de M. Delage, surintendant de l'Instruction publique...

«Depuis longtemps, la question de la mortalité infantile a été à l'étude chez tous les hygiénistes et, comme l'expliquait le Dr Lussier, directeur du service provincial d'hygiène...»

ans et plus, les principes élémentaires d'hygiène, surtout ceux se rapportant aux enfants en bas âge.

Ces jeunes filles, après avoir passé un examen de capacité sur les matières enseignées, s'efforcent de mettre en pratique, dans leur famille et dans leur entourage, les connaissances acquises...

Cette question de la mortalité infantile est une question brûlante dans tous les pays du monde. On s'efforce par tous les moyens pratiques de combattre ce fléau.

«Les soins énumérés pour l'étude en question fera rapport au comité catholique de sa prochaine session et nul doute que le travail qui sera soumis contiendra des suggestions propres à élargir le sujet.

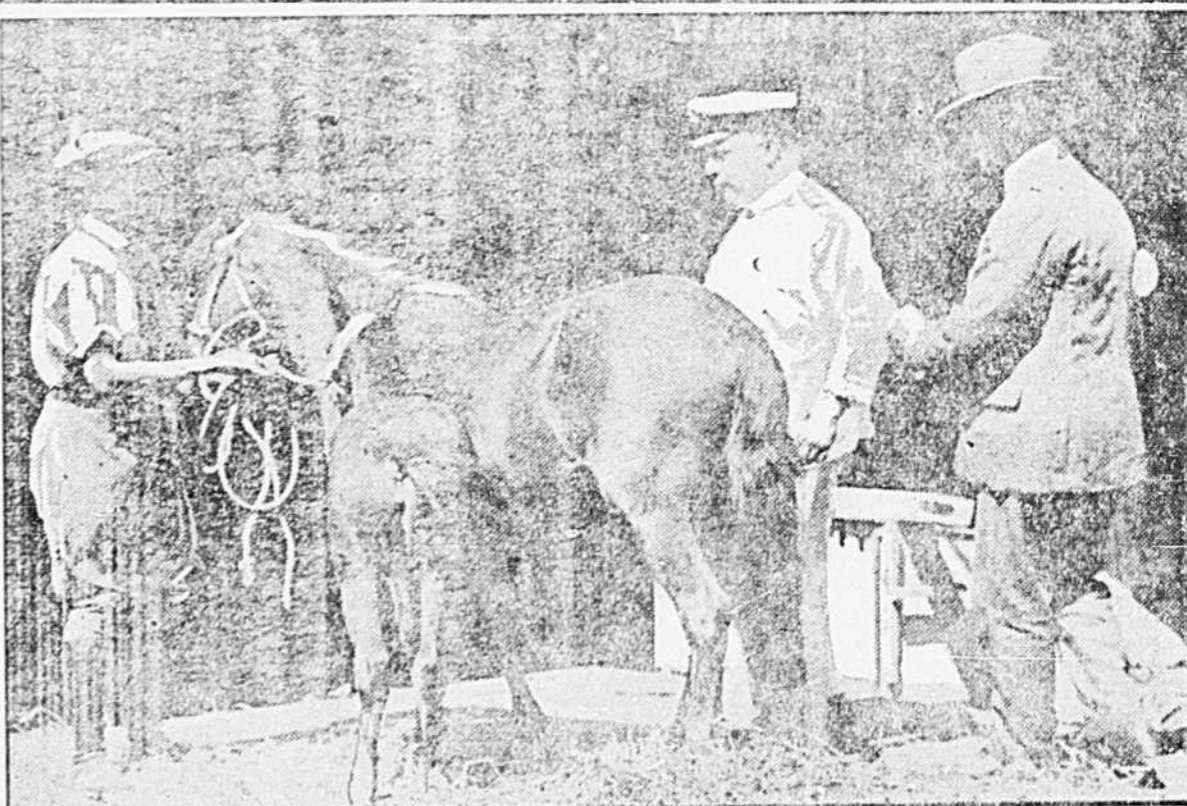
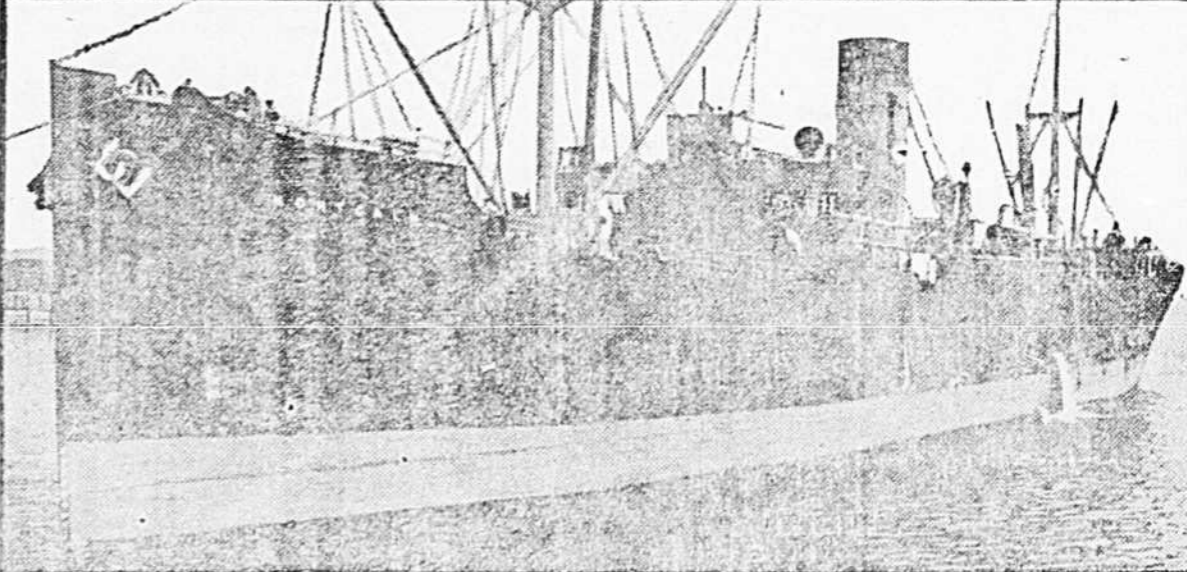
«Nous devons dire que la promotrice de l'idée de la formation des "Ligues des petites mères" est Mme Jules Tessier, dont les travaux sans nombre pour les œuvres de charité sont si bien connus.

M. Galerias, jardinier fleuriste se met à la disposition de ceux qui désirent du beau gazou soit près de leur maison, dans leur jardin, sur leur terrain de cimetières, etc.

L'automne est une époque très favorable pour la pose de la tourbe. Prix très modérés. S'adresser au No. 53, rue D'sjardins, Saint-Jam.

Advertisement for GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR, featuring an illustration of a man and a bottle of gin.

Les Chevaux du Prince de Galles



Le "Montcalm" de la C.P.O.S. à bord duquel sont arrivés, ces jours derniers à Montréal, les chevaux pur sang que le Prince de Galles destine à son ranch, près de Calgary, Alta.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons

Une nouvelle victoire libérale

Le candidat libéral, M. W. B. Sawball, a remporté la victoire sur le conservateur, C. P. Hickey, par une majorité de plus de 600 voix à l'élection partielle, mardi dernier, dans le comté de Northumberland (N. B.) pour remplir la vacance créée à la Chambre fédérale par la mort de M. John Morriss.

Une fois de plus la politique du gouvernement King vient d'être approuvée et, cette fois, par un comté d'une province maritime.

Voici la position des partis aux communes :

Libéraux, moins le président.....	116
Progressistes.....	62
Conservateurs.....	50
Travailleurs.....	2
Indépendants.....	2
Vacances.....	2

Total.....284

Les deux sièges vacants dans le moment sont ceux de Yale, Colombie-Anglaise, et de West-Hastings, Ontario.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

— Lundi matin, une locomotive du Canadien-National a déraillé avec son tender, près de la manufacture Rolland.

Personne n'a été blessé, mais les dommages matériels sont considérables.

— Par décision de Mgr Alphonse Deschamps, vicaire général du diocèse de Montréal, M. l'abbé Moïse Paiement, vicaire à Saint-Jérôme, devient curé de L'Acadie, en remplacement de M. l'abbé Joseph-Allyre Cloutier, nouveau curé de Saint-Constant.

— M. et Mme Alfred Viau ont fait un voyage aux États-Unis, cette semaine. Ils ont ramené avec eux leur fille, Mlle Marguerite, qui y a fait un séjour de quatre mois.

— M. et Mme J.-B. Rolland, de Montréal, étaient ici mercredi.

— M. Alfred Laliberté, artiste-statuaire, qui exécute le monument du curé Labelle, était de passage à Saint-Jérôme, mercredi.

— M. et Mme Paul Smith, récemment revenus d'un voyage de trois mois en Europe, et M. Jean Smith, de Montréal, étaient chez M. Jules-Edouard Prévost, mardi.

— Dimanche dernier, dans l'après-midi, une procession en l'honneur de la Sainte Vierge a eu lieu autour du parc Labelle. Une foule considérable de fidèles y ont pris part.

Pendant la cérémonie, la fanfare de Saint-Jérôme a joué des morceaux religieux.

— Mlles Marguerite et Germaine Lepage, de Montréal, autrefois de Saint-Jérôme, étaient de passage en cette ville cette semaine.

— Nous apprenons avec regret la mort survenue jeudi, de Mme Rose-Délina Guénette, épouse de M. Joseph Charbonneau. La défunte était âgée de 66 ans.

Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funéraire partira de la demeure mortuaire après l'arrivée du train, pour se rendre à l'église paroissiale.

Feu Mme Charbonneau était très estimée par toute la population de Saint-Jérôme. Elle appartenait à plusieurs sociétés de bienfaisance et était membre du Tiers-Ordre et Dame de Sainte-Anne.

Nos sympathies.

BALLE AU CAMP

Le Saint-Jérôme a défilé le club du Cap de la Madeleine par un score de 4 à 2 dans une joute contestée, dimanche après-midi, terrain du National, à Maisonneuve.

Le Jérôme a maintenant défilé tous les clubs indépendants de la province, de sorte qu'il a droit au championnat.

— M. Georges E. Tremblay achève l'installation du monument du curé Labelle qui sera inauguré le lundi 20 octobre. Nos lecteurs trouveront dans un autre endroit de notre journal le programme de ce jour de fête.

Pour les fondations du monument on s'est servi de la pierre de la vieille église de Saint-Jérôme dont M. Jules-Edouard Prévost conserve une certaine quantité depuis vingt-quatre ans, c'est-à-dire depuis la démolition de notre vieux temple.

M. Prévost a été heureux de faire servir cette pierre à l'édification du monument du curé Labelle.

MARIAGE — Le mardi 7 octobre, M. Arthur Flanagan, autrefois de Saint-Jérôme (Ont.), a épousé Mlle Yvonne Gougeon, fille de M. Benjamin Gougeon, de notre ville.

Les nouveaux mariés sont en voyage de noces à Buffalo.

Nous leur faisons nos vœux de parfait bonheur.

— M. et Mme Emile Prévost, de Juliette, étaient chez Mme Wilfrid Prévost, dimanche dernier.

— La cour supérieure a continué de siéger, cette semaine, sous la présidence du juge Mercier.

— MM. Albert, Rodolphe et René Théberge, de Montréal, étaient, dimanche dernier, chez leur père, M. J.-A. Théberge, registraire.

— MM. Drouin et Gratton ont donné à l'œuvre du monument Labelle les recettes réalisées à leur carrousel, vendredi soir dernier. La somme offerte a été de \$10.

— L'assemblée des franc-teneurs qui devait avoir lieu dimanche dernier, a été remise à plus tard.

— Le Dr Eugène Fournier, M. Léopold Nantel, M. Joseph Grignon, protonotaire, M. J. W. Cyr, shérif, sont allés passer quelques jours au Nominigou. MM. Charles-Edouard Marchand et J. P. Bélaïr doivent aller les rejoindre demain.

— En voulant constater, avec une allumette, si le radiateur de son automobile coulait, M. Félix Giroux a fait l'incendier, dimanche soir. La machine fut sauvée grâce à l'intervention des pompiers.

— Le 30 septembre, a été célébré le mariage de Mlle Diana Vermette avec M. F. Lecours. Après la cérémonie, une réception eut lieu à la salle Victoria.

Les heureux mariés sont partis pour voyager.

— Le jeudi 1er octobre, M. et Mme Napéon Valiquette ont été l'objet d'une fête imprévue, à l'occasion de leurs noces d'argent. Cette fête fut organisée par M. Laurent Dubois.

Une magnifique épargne en argent et un bouquet de vingt-cinq roses furent offerts aux jubilaires.

L'adresse fut lue par Mlle Georgine Lauzon, nièce de M. et Mme Valiquette.

Parmi les personnes présentes, se trouvaient : Mme Cyville Lauzon, M. et Mme Casimir Valiquette, père et mère des jubilaires, M. et Mme Adélar Valiquette, de Saint-Léonard de Port Maurice ; MM. et Mmes Wilfrid Gingras, Isaie Valiquette, David Lauzon, Adélar Valiquette, Armand Lauzon, Laurent Dubois, Emile Lauzon, Victor Gaudette ; Mmes Ovide Lauzon, Camille Ladouceur, J.-B. Metthe Hervé Desautels ; Mlles Juliette et Georgette Lauzon, Valida, Bertha Gingras, Amanda, Elisabeth Lauzon, Lucille Humeault, Bernadette, Germaine, Laura Metthe.

DECES — A Montréal, le 5 octobre, est décédé à l'âge de 37 ans M. Emile Yde, fils de M. James Yde, de Saint-Jérôme. Il est mort après une courte maladie. Il laisse sa femme et une fillette.

Son service fut chanté à Montréal le 8 du courant. Sa dépouille mortelle a été transportée à Saint-Jérôme et inhumée dans notre cimetière.

Nous offrons nos condoléances à sa femme, à son père, à sa mère, à ses frères Bruno et Léopold et à sa sœur, Mme Céline, de Mont-Laurier.

— Les commissaires d'écoles de la ville de Saint-Jérôme font, cette après-midi, l'inspection des deux nouvelles écoles dont la construction et l'aménagement sont presque terminés.

Ils espèrent que les enfants pourront y entrer dans la semaine du 20 octobre.

— La dernière répétition de la chorale, en vue de l'inauguration du monument du curé Labelle aura lieu dans la salle Lapointe, le lundi 13 octobre.

Tous les chantres et les musiciens de l'orchestre sont priés d'être présents.

— Choisissez la ligne Watkins pour un commerce profitable. La plus profitable et celle se vendant le mieux dans les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J. R. Watkins Company, 379, rue Craigmont, Montréal.

Magnifique position

Chance exceptionnelle pour un jeune homme de confiance dans un club sportif, pêche, chasse, tennis, repos aux Laurentides, pour recevoir touristes américains et canadiens.

Possédons ferme, lacs, montagnes, forêts et organisation importante.

La personne demandée devra s'intéresser pour un montant de \$1,000 à \$3,000 dans le club. Capital garanti sur propriété et remis à la main suivant les conditions.

Devra être sobre, sérieux et bien recommandé ; pourra faire partie de l'administration si désiré.

Très bon salaire et profits à l'homme qualifié. Ne pas répondre sans être sérieux et sans le capital requis.

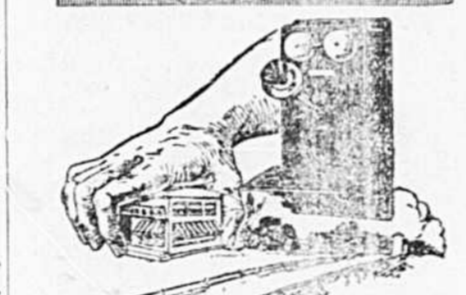
S'adresser à Howard Fish & Game Club Co. Bûle 744, bureau de poste, Montréal.

Sainte-Scholastique

— Ces jours derniers ont comparu devant le juge de paix Henri Groulx, Philippe Legault et Paul-Emile Perrier, de Saint-Benoît. Laurent Desjardins, de Saint-Benoît, devait aussi comparaître, mais il est actuellement en prison à Hawkesbury, Ont., et détenu sous une grave accusation.

Ces jeunes gens sont accusés d'avoir volé des poules à Mlle Elisa Ravouil, Petit-Bûle-Saint-Augustin.

Après avoir entendu quelques témoignages, M. le juge de paix Groulx a décidé que les pré-



Transportez votre magasin dans leurs maisons

— par Longue Distance

"N'attendez pas la possibilité qu'ils viennent chez vous. Téléphonnez-leur immédiatement par Longue Distance! Vendez vos marchandises ou prenez rendez-vous pour une visite!"

Nous transmettons maintenant plus d'un million d'appels de Longue Distance par mois, principalement pour le compte de marchands qui, refusant d'être victimes des circonstances, se servent du Longue Distance pour aller au devant des affaires.

Dans quelles maisons ou quels bureaux pourriez-vous transporter votre magasin aujourd'hui, par Longue Distance?



Chaque nouvel abonné ajoute à la valeur de votre téléphone

— venus subissent leur procès en Cour d'assises. P. E. Perrier a été admis à caution, mais P. Legault n'a pu verser le montant requis et a été écroué à Saint-Jérôme.

— A aussi comparu devant le juge de paix Henri Groulx, Cécilia Fret, sauvagesse d'Oké, arrêtée par le grand comte Edmond de la Motte, de Sainte-Scholastique. Elle est accusée d'avoir assailli son mari Frank Leo Wemy avec une hache. Après les témoignages de son mari et de Chartrand, d'Oké, le juge l'a condamné à subir son procès à la prison de la Cour d'assises, à Saint-Jérôme. Elle a été laissée en liberté moyennant un cautionnement de \$200.

Panoramas de la semaine

CHANGEMENT D'HOR EN VIGUEUR LE 8 SEPT. 1924

No	Destination	Train
437	Labelle, dimanche excepté	10,22 a.m.
445	St-Laurier, samedi seul	2,36 p.m.
455	Labelle, dimanche excepté	4,50 "
457	St-Laurier, do do	5,30 "
461	St-Jérôme, sam. et dim. exc.	7,50 "
463	do do dim. et lun. seul	12,30 a.m.
438	Montréal, dimanche excepté	6,15 "
442	do do do	8,17 "
446	do do do	8,00 "
452	do dimanche excepté	4,50 p.m.
456	do do do	5,55 "
458	do do do	8,02 "

Pour renseignements, s'adresser à la gare.

AVIS PUBLIC est par le présent, donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

Cour de Magistrat — Mont-Laurier

Province de Québec
District de Montcalm,
No. 135.

La Fonderie de Plessisville, demanderesse ; vs
Jessie Godard, industriel, de Val-Barrette, district de Montcalm, défendeur.

Saisis comme appartenant au défendeur :
Cette propriété immobilière dans le canton Kiamika, et connue et désignée aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel dudit canton Kiamika :

1. Le lot numéro trois (3) dans le huitième (8) rang dudit canton Kiamika ;

Une Tasse de THÉ VERT "SALADA"

un délice exquis. Sa saveur est pure, agréable et d'un arôme remarquable. Faites-en l'essai dès aujourd'hui.



Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi 7 novembre 1924, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre ans, trois et six fois par semaine, sur la route entre Lac Supérieur et Saint-Faustin Station (hiver) et Lac Supérieur et la station du chemin de fer à Saint-Faustin Station (été) via les bureaux de poste de Saint-Faustin Station et Lac Français, en été, à commencer le 1er janvier 1925 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de Lac Supérieur et de Saint-Faustin Station et au bureau du surintendant de district où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du surintendant de district, Montréal, 25 septembre 1924
J.-P. CHILLAS, Surintendant de district

AVENDRE — Aubaine : deux couchettes émaillées neuves, 3/4 et double, avec sommier et matelas. A sacrifier.
164 Avenue Laviolette
Saint Jérôme
Téléphone 228

Une brochure à se procurer

L'ŒUVRE DU CURÉ LABELLE

Sous ce titre un tract vient d'être publié par « L'Action Paroissiale » de Montréal.

Cette biographie de célèbre curé de Saint-Jérôme a été écrite par l'abbé Henri Lecomte, du séminaire de Sainte-Thérèse. Elle offre un très grand intérêt. Ecrite en un excellent français, elle résume très bien l'œuvre du curé Labelle, en fait ressortir l'idée religieuse, nationale et française qui l'a inspirée.

Cette brochure se vend 10 sous.

On peut se la procurer en s'adressant au Comité du monument du curé Labelle, à Saint-Jérôme, ou au bureau de L'AVENIR DU NORD.

LES PILULES ROUGES

sont le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer, suivant Mme Alphonse Lessard, de Québec, et Mme Alfred Laroche, de Lewiston, Me.



Mme ALPHONSE LESSARD, 122, rue Dollard, Québec.

J'étais très faible et tellement nerveuse que la moindre chose me préoccupait outre mesure et m'empêchait de dormir. Le matin, je me levais accablée et les forces me manquaient ensuite pour mes travaux de la journée. J'ai employé les Pilules Rouges et j'en suis contente parce que quelques boîtes ont suffi pour me changer tout à fait.

J'eus des nerfs plus solides, un excellent appétit, une bonne digestion et des forces suffisantes. Mme Alphonse Lessard, 122, rue Dollard, Québec.

Je me sentais si accablée en face de toutes mes obligations que j'étais portée à me décourager. Il me semblait que jamais je ne pourrais vaincre cet affaïssissement parce que les remèdes déjà employés ne m'avaient pas réussi. Une voisine me conseilla les Pilules Rouges que j'ai aussitôt employées. Dans l'espace de quelques mois mes forces sont revenues ; les palpitations, les maux de tête et tout ce qui me faisait souffrir est disparu. Les Pilules Rouges sont, je crois, le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer. Mme Vve Alfred Laroche, 125, Oxford, Lewiston, Me.

Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation. Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Le Bon Vieux

Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUVRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES A des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de lère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
Agle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

Petites et grosses bouteilles

Petites bouteilles

DEUX BIERES DIFFERENTES

Viellies jusqu'à maturité

Frontenac

Chs-Ed. Désormeaux, distributeur pour le commerce

Le Canada catholique

ET LE PELERINAGE DE L'ANNEE SAINTE

Dans une lettre que S. G. Mgr Mathieu a adressée à M. Jules Hone, l'organisateur officiel du pèlerinage canadien à Rome, à l'occasion de l'Année Sainte, le vénérable archevêque de la Saskatchewan exprime son désir de prendre part à cette grande démonstration de notre influence religieuse et nationale.

"Je ferai tout ce que je pourrai pour aller moi-même et engager mes fidèles à aller à Rome, l'an prochain, écrit Monseigneur, qui ajoute: "Je n'ai pas besoin de vous dire que nous profiterons des avantages que vous pouvez nous offrir et nous vous en serons reconnaissants."

De son côté, l'évêque de Joliette, S. G. Mgr Guillaume Forbes, écrit:

"Il convenait qu'une maison canadienne-française fût choisie officiellement par le comité épiscopal de la province de Québec chargé, selon les désirs du Saint Père, de diriger les pèlerins vers Rome à l'occasion de l'Année Sainte 1925, pour aider, dans cette oeuvre importante ceux qui pourront répondre à l'appel du Souverain Pontife et entreprendre ce pieux voyage. Votre maison, qui a fait ses preuves d'expérience et de loyauté, était toute désignée pour ce choix. Permettez-moi de vous en féliciter cordialement et de vous exprimer, par les bénédictions épiscopales que nous sollicitons en votre honneur lettre du 22 août et que je vous donne avec affection, mes meilleurs vœux. Je souhaite que de nombreux pèlerins de mon diocèse s'ajoutent à tous ceux de cette province qui auront le bonheur et l'avantage de faire le pèlerinage du Jubilé 1925 de la Ville Eternelle."

Le départ de ce grand pèlerinage s'effectuera le 5 mai prochain, par le "Mélita," de la compagnie du Pacifique Canadien, spécialement et exclusivement notifié à cette fin. L'itinéraire comprendra, outre les principaux sanctuaires de France et d'Italie, certaines des plus belles villes de l'Europe.

WRIGLEYS

Après chaque repas

C'est une friandise agréable qui procure aussi un bénéfice durable.

Bonne pour les dents, l'haleine et la digestion.

Donne un meilleur goût à votre prochain cigare.



LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS

Tél. Main 4472

19, rue Saint-Jacques — MONTREAL

Loi commerciale, civile et criminelle
Succursales: Sainte-Agathe des Monts, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Longueuil

C.A. Lorrain & Fils

Agents généraux d'assurances

et Automobiles Dodge

Téléphone 55

47 rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Wilfrid Filion

Propriétaire de scierie

Manufacturier de

Portes et Fenêtres

Entrepreneur général

Téléphone 126 — SAINT-JEROME

Charles Larin

Entrepreneur général

Calumet 3003J
3400 Boul. Saint-Laurent — MONTREAL

Elie Meunier

MANUFACTURIER

Portes, Chassis,

Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé

Tournage, Découpage, etc

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin

SAINT-JEROME



LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances

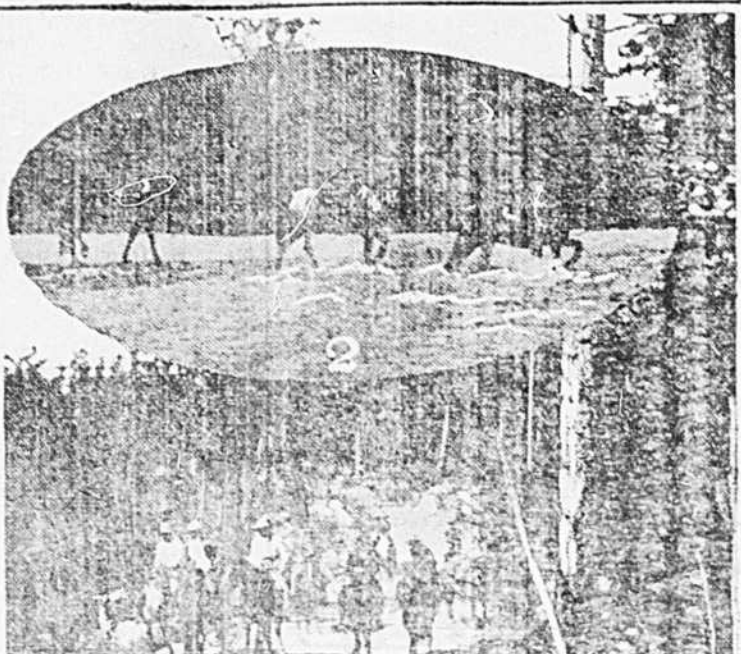
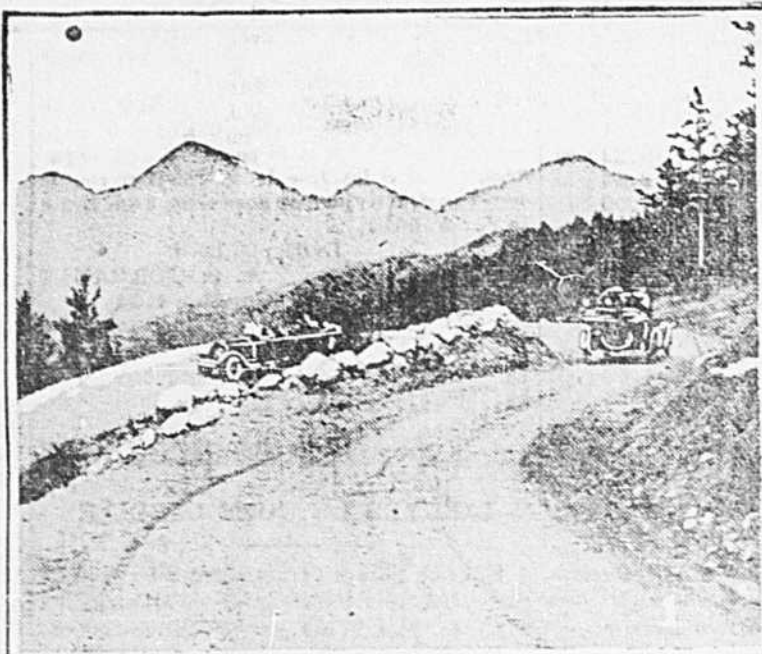
81 rue Labelle,

Porte voisine de M. Ovilla Lauzon

Tél. Bell No 214 — SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Provost, éditeur-propriétaire.

PROMENADES DANS LA RÉGION DES MERVEILLES



Les Européens ont les Alpes où passer leurs vacances, l'été, mais les Canadiens ont les Montagnes Rocheuses, qui n'ont rien à envier à aucune montagne suisse et qui attirent aussi les touristes de partout.

La beauté ne se compare pas, mais il n'est pas de plus beaux endroits au monde que le Parc National Jasper pour reposer ses nerfs fatigués du brouhaha des villes et pour d'une nature merveilleuse, telle que sortie des mains du Créateur. Là tout concourt à enchanter l'imagination, depuis les hautes montagnes alpitres dont la tête blanche se perd dans les nuages, jusqu'aux lacs d'un vert d'émeraude, alimentés par les glaciers, qui reflètent dans leurs eaux miroitantes les monts d'alentour et les forêts qui leur font une ceinture verdoyante.

Pour le touriste, ce petit paradis terrestre offre cet avantage qu'on y trouve en même temps que des paysages enchanteurs et une nature vierge, un confort solide et tout moderne. Depuis que le Chemin de fer national du Canada a fait con-

struire sur les bords du Lac Beauvert sa colonie de chalets rustiques le visiteur à Jasper est assuré de trouver toutes ses aises dans ces montagnes désertes où l'homme ne vit qu'en se faisant chasseur ou guide. Outre les avantages d'une hôtellerie moderne, le touriste peut s'y procurer des automobiles pour parcourir les belles routes qui en rayonnent ou des chevaux qui le conduiront par des sentiers pittoresques à la découverte de paysages grandioses et de curiosités inattendues.

C'est de Jasper Park Lodge en effet que partent ces belles excursions vers le Mont Edith Cavell (11,033 pieds), le plus haut pic du parc, Maligne Canyon et Medicine Lake, qui laissent à ceux qui ont eu la chance de les faire, un souvenir ineffaçable.

Le Mont Edith Cavell, on le devine, porte le nom de l'héroïne infirmière anglaise tombée en Belgique sous les balles allemandes, le Mont Tristesse l'accompagne de son nom symbolique et de sa masse sévère. Le glacier du Mont Edith Cavell, l'une des beautés

des Rocheuses, a une forme si fantastique, que les Anglais lui ont donné le nom de "Glacier Fantôme." De loin il dessine sur le roc de la montagne la silhouette d'un ange aux ailes déployées.

Les excursionnistes qui partent de Jasper Park Lodge pour se rendre à courte distance du glacier du Mont Edith Cavell, descendent du haut des montagnes la belle vallée de l'Athabaska, une rivière bleue qui coule en serpentant dans une plaine parsemée. Ce spectacle calme offre un contraste charmant avec le paysage tourmenté des montagnes environnantes.

Le "Maligne Canyon" dont nous parlions tout à l'heure est le but d'une autre belle excursion. Le Canyon a été creusé dans le roc vif par un torrent qui coule maintenant à deux cents pieds en dessous du pont d'où les touristes le regardent bondir, de rapide en rapide, dans le lit étroit qu'il s'est tracé. Nulle part trouverait-on plus bel exemple de la force de la Nature qui, lorsqu'elle le veut, perce de hautes

montagnes aussi facilement que des mottes de beurre.

D'autres routes, toutes pittoresques, mènent aux lacs d'alentour qui ont chacun leur beauté et leurs attraits. C'est sur ces routes que le touriste rencontre sans s'effrayer les animaux sauvages qui ont établi leur retraite dans le parc et qui, n'étant pas molestés, sont pratiquement apprivoisés.

C'est tout cela, et bien d'autres merveilles encore, que le Chemin de fer national du Canada a voulu mettre à la portée des touristes en construisant sa colonie de chalets rustiques à Jasper Park. Autrefois les étrangers, américains et européens, étaient à peu près les seuls à connaître et à jouir de ce merveilleux parc Jasper qui renferme en lui seul tout ce que la nature canadienne peut offrir de grandiose; mais depuis quelques années les Canadiens ont appris le chemin et chaque année ils bénéficient en plus grand nombre des avantages qui leur sont offerts de jouir de cette part somptueuse de leur héritage national.

Le père et le fils ont pris les
PILULES MORO

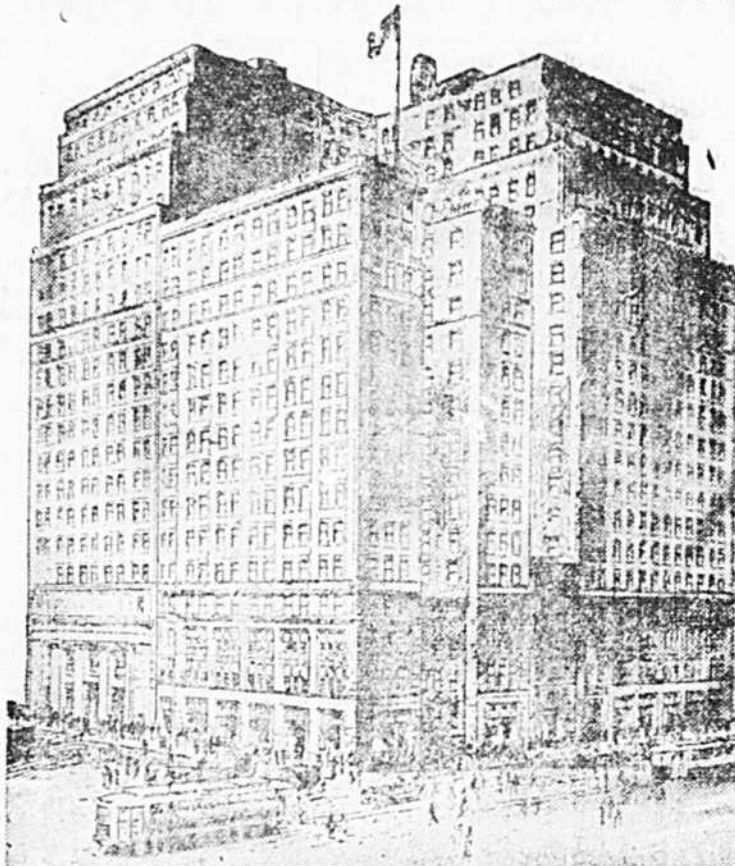
Mon père et moi avons beaucoup souffert de maux de reins. La santé de mon père était si délabrée que nous craignions pour ses jours. Après avoir pris sans succès différentes médecines, nous avons consulté un médecin, mais, malgré les remèdes prescrits, mon père restait dans le même état. Après avoir lu dans les journaux les bons effets que nombre d'hommes avaient retirés des Pilules Moro, nous avons voulu en faire l'essai. Dès les premières boîtes j'ai constaté que mon père allait mieux; puis, peu à peu, il s'est rétabli. C'est pourquoi moi-même après, aux premiers indices de maux de reins, j'ai employé les Pilules Moro qui ont non seulement fait disparaître mes douleurs, mais ont aussi augmenté mes forces, m'ont donné un appétit régulier et ont aidé ma digestion. M. Rosario Bourdon, 36, rue Bentley, New-Bedford, Mass.

Lorsqu'un homme constate que quelque chose va mal chez lui, que son système ne semble plus fonctionner comme à l'ordinaire, qu'il a soit des faiblesses de reins, des maux de tête, des douleurs d'estomac, etc., c'est plus que le temps de prendre garde. Afin de s'épargner une grave et longue maladie et s'éviter des pertes de temps précieuses, il devrait recourir à un bon remède. Les Pilules Moro sont celui que nous lui recommandons.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Edifice du C. P. R. à New-York



Nous reproduisons ici la photographie du nouvel édifice où après le 1er mai prochain, seront groupés les différents bureaux du Pacifique Canadien à New-York, et qui sont actuellement disséminés dans la grande métropole américaine. Cet édifice, dont la construction est pratiquement terminée à l'heure présente, est situé au coin de la 44ème rue et de l'avenue Madison, au centre du quartier des affaires, non loin de la gare du New-York Central Ry. La compagnie de transport en occupera le sous-sol, une partie du rez-de-chaussée et le premier étage.

A cause de l'énorme surface louée par le C.P.R., ainsi que par considération pour les sommes placées dans l'entreprise de construction par la compagnie canadienne, cette bâtisse, qui devait porter le nom de "Madison Avenue Offices," sera à l'avenir connue sous celui de "Canadian Pacific Building." Le bail du C.P.R. est pour 21 ans et l'on estime que le

montant total du loyer que devra payer la compagnie durant cette période sera de près de \$3,000,000.

C'est dans cet édifice que le Pacifique Canadien aura désormais ses bureaux de billets, ceux des services de navigation, le département de la colonisation, l'agence des nouvelles et de la publicité, etc. On dit même que c'est l'intention des chefs du département des voyageurs d'engager les autres grandes organisations ferroviaires du continent à maintenir des représentants dans les bureaux affectés à la vente des billets de chemins de fer, de façon à ce que ces bureaux deviennent les plus importants du genre à New-York.

L'édifice "Canadian Pacific" qui a 21 étages, est l'un des plus modernes de la ville. De ses 440,000 pieds carrés de surface de planchers à louer, une grande partie est déjà prise par diverses compagnies importantes, tandis que le reste s'élève rapidement.

IMPRIMERIE DE

L'AVENIR DU NORD

Impressions de toutes sortes

Rue Sainte-Julie

Saint-Jérôme